

LUMIX S1·S1R

Panasonic

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

JUSQU'À

900€ REMBOURSÉS

POUR L'ACHAT D'UN LUMIX S1/S1R ET/OU D'1 OU 2 OPTIQUES ⁽¹⁾



(1) Voir modalités de l'offre au dos et sur www.panasonic.com/angleterre/promotions. Visuels non contractuels.

LE PLEIN FORMAT SANS COMPROMIS

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019, Panasonic vous rembourse jusqu'à 900€ pour l'achat d'un Lumix S1/S1R et/ou d'1 ou 2 optiques parmi une sélection.⁽¹⁾ !

Pour obtenir votre remboursement différé, suivez les étapes ci-dessous :

1 AVANT VOTRE ACHAT VÉRIFIEZ QUE L'ENSEIGNE OU LE SITE INTERNET PARTICIPE À LA PRÉSENTE OFFRE NUMÉRO 2042 sur panasonic.com onglet « Promotions ».

2 ACHETEZ LE MÊME JOUR entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2019 inclus, **1 appareil photo et/ou 1 ou 2 optiques Lumix différentes (hors pack), parmi la liste des produits éligibles** ci-dessous dans une enseigne ou site internet participant(e) (voir liste des enseignes éligibles sur le site de l'offre), en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique ou au Luxembourg. **Pour être éligibles, les optiques doivent être achetées individuellement et non dans un pack. Le ou les objectifs vendus avec un appareil photo dans un pack ne sont pas éligibles.**

⁽¹⁾ Produits éligibles à l'offre		Montant du remboursement TTC
APPAREILS PHOTO	DC-S1E-K, DC-S1ME-K, DC-S1RE-K, DC-S1RME-K, DC-S1 FILMMAKER, DC-S1M FILMMAKER	400 €
OPTIQUES	S-X50E	300 €
	S-RZ4105E, S-R70200E	200 €

3 CONNECTEZ-VOUS sur www.panasonic.com (rubrique « promotions ») obligatoirement dans les 20 jours calendaires suivant votre achat (soit au plus tard le 20/01/2020 pour un achat le 31/12/19). L'inscription est obligatoire. Remplissez intégralement le formulaire d'inscription et vérifiez l'ensemble des informations saisies.

4 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER avec les éléments ci-dessous :

- Votre confirmation de participation imprimée (reçue par mail après validation du formulaire d'inscription), ou si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez votre numéro de participation sur papier libre, ainsi que vos coordonnées complètes (nom, prénom, email, adresse postale, n° de téléphone)
- La facture ou ticket de caisse (original ou photocopie) de chaque produit acheté, daté(e) entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2019, en entourant l'enseigne et la date d'achat, le prix et la référence de chaque produit.

Si ces informations ne sont pas distinctement entourées, la demande de remboursement sera considérée comme non-conforme et le remboursement ne pourra être effectué

- Pour chaque produit, le carton découpé de l'emballage de l'appareil acheté, présentant le code-barres et le numéro de série du produit, conforme à l'exemple ci-contre. Les photocopies ne seront pas acceptées.



5 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER à vos frais sous enveloppe suffisamment affranchie **OBLIGATOIREMENT DANS LES 20 JOURS CALENDAIRES SUIVANT VOTRE ACHAT** (soit au plus tard le 20/01/2020 pour un achat le 31/12/19), cachet de la poste faisant foi :

Pour la France, envoyez votre dossier **UNIQUEMENT** à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°2052 - LUMIX S1/S1R 2019 - CS 50454 - 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Pour la Belgique et le Luxembourg, envoyez votre dossier **UNIQUEMENT** à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°2052 - LUMIX S1/S1R 2019 - PELIKAANSTRAAT 3 BOX 2020 ANTWERPEN 2018 BELGIQUE / BELGIË

6 CONFIRMATION DE DOSSIER : Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez **votre remboursement par virement bancaire, sous 4 à 6 semaines environ**. Ce délai est indicatif. Vous pouvez consulter le suivi de votre demande de remboursement en cliquant sur l'onglet « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre. Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateurd@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (2052) dans l'objet de votre e-mail. Toute réclamation devra être faite avant le 31/03/2020, l'opération sera clôturée après cette date.

* Offre valable pour tout achat **LE MÊME JOUR** dans une enseigne ou site internet participant (e) d'1 appareil photo et/ou d'1 ou 2 optiques Lumix différentes, parmi les références éligibles, réalisé entre le 1^{er} octobre 2019 et le 31 décembre 2019 inclus en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique et au Luxembourg, et dans la limite des stocks disponibles. Offre réservée aux personnes morales et physiques, limitée à une seule demande de remboursement par foyer ou société (même raison sociale, même nom, même adresse, même email, même IBAN BIC) et non cumulable avec d'autres offres en cours. Le virement ne peut être effectué que sur un compte bancaire de la zone euro. L'offre s'applique pour l'achat de produit neuf comportant le marquage « CE », à l'exclusion des produits d'occasion. Concernant l'achat par Internet, la facture devra être éditée en français ou en néerlandais et provenir d'un site en .fr, .be, .lu, .com/fr, .com/be, .com/lu dont le siège social est basé dans l'Union européenne (vous pouvez vérifier les coordonnées du site dans les CGV). Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, insuffisamment affranchi ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus sera considéré comme non conforme et sera rejeté. Aucun dossier incluant les pièces justificatives ne sera restitué. Seul l'envoi du code-barres original et conforme à l'exemple ci-dessus sera accepté. Les frais de connexion, d'affranchissement et de participation ne seront pas remboursés. L'envoi en lettre suivie est fortement conseillé afin de pouvoir justifier de la réception de votre dossier. **Aucun dossier adressé directement à Panasonic France ou Panasonic Belgique ne sera accepté.** Panasonic se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de force majeure telle que définie par le droit français. Le remboursement est sujet à la détention pérenne du ou des biens(s). Panasonic France se réserve le droit de réclamer le montant remboursé dans le cas où l'un ou plusieurs des produit(s) seraient retournés. En cas de suspicion de fraude, de falsification d'un ou de plusieurs justificatifs exigés par la présente offre ou dans le cas d'un dysfonctionnement intervenu dans le cadre de la participation à la présente offre, Panasonic se réserve le droit de refuser une demande de remboursement. Le cas échéant, Panasonic, ou toute personne habilitée à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, la demande de remboursement sera refusée. Panasonic ne saurait être tenu responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou adressage du courrier...). En participant à cette offre, vous acceptez les conditions de cette opération. Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Panasonic responsable de traitement, domiciliée 1-7 rue du 19 Mars 1962, 92230 Gennevilliers - RCS Nanterre B 445 283 757 afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de Panasonic, dont la présente offre. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la marque Panasonic, ces données seront transmises à son service marketing. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : par Courrier - Panasonic France 1-7 rue du 19 Mars 1962 92238, Gennevilliers, France / Par e-mail : dataprotection@eu.panasonic.com.